

Colloque

Que sait-on aujourd'hui

des violences faites aux femmes ?

du repérage à la prise en charge

jeudi 22 nov.



aveyron.fr

CDAD
Aveyron

ciOFF
Centre d'information
sur les droits des femmes
et des familles
Aveyron

ade aux victimes
Adavem
Aveyron

**ORDRE DES
AVOCATS**
Barreau de l'AVEYRON

VILLE de RODEZ

**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

PRÉFET
DE L'AVEYRON

AVEYRON
CONSEIL
DÉPARTEMENTAL

AVEYRON
CONSEIL
DÉPARTEMENTAL



OUVERTURE DU COLLOQUE

Eric BRAMAT

Président du Tribunal de Grande Instance de Rodez
Président du Conseil Départemental d'Accès au Droit

Olivier NABOULET

Procureur de la République près le TGI de Rodez
Vice-président du Conseil Départemental d'Accès au Droit

Jean-François GALLIARD

Président du Conseil Départemental de l'Aveyron

Catherine SARLANDIE de LA ROBERTIE

Préfète de l'Aveyron



Les violences sexistes :

Définitions - état des lieux - priorités du quinquennat



Féminicide

Par le quotidien 20 Minutes

Catherine HUGONET

Directrice régionale aux droits des femmes
et à l'égalité



Les dispositifs de prise en charge des femmes victimes de violences sexistes en Aveyron

Aurélie BREGIER

Directrice CIDFF 12

Danielle DUTTO

Directrice ADAVEM

Olivier ROCHER

Responsable de l'UPM - CD12



Les dispositifs de prise en charge des femmes victimes de violences sexistes en Aveyron

L'accueil de jour pour les femmes victimes de violences sexistes

Village 12
Antenne accueil de jour Aveyron Ouest



CIDFF Aveyron
Antenne accueil de jour Aveyron Centre

Trait d'Union Antenne
accueil de jour Sud
Aveyron



Les dispositifs de prise en charge des femmes victimes de violences sexistes en Aveyron

2. Les lieux d'écoute, d'accueil et d'orientation (LEAO)

Villefranche-de-Rouergue



Département :
Rodez et lieux de permanences



Millau



Capdenac-Gare



Rodez et Millau





Les dispositifs de prise en charge des femmes victimes de violences sexistes en Aveyron

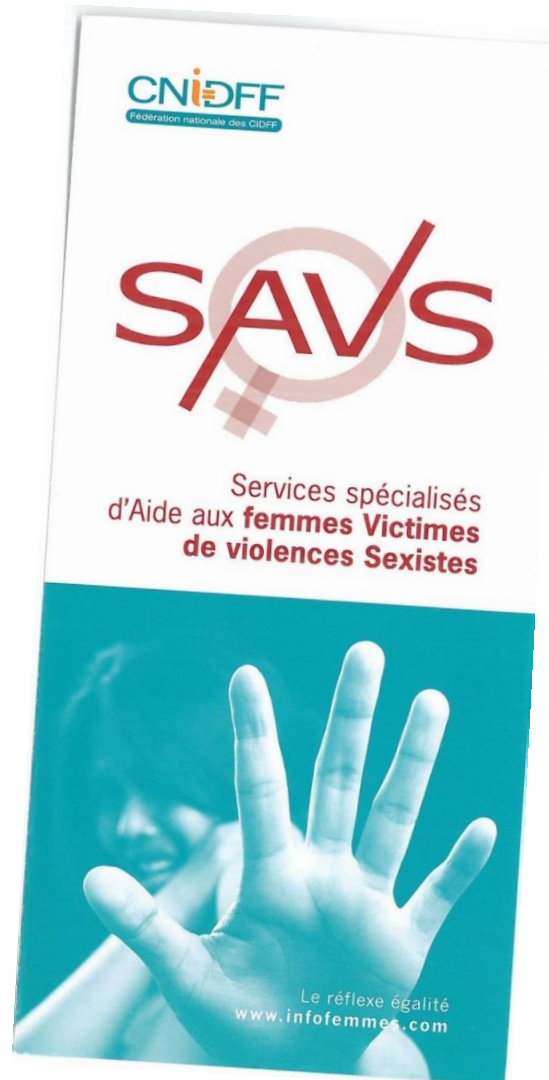
Le référent départemental pour les femmes victimes de violences

- Depuis 2012 – Dispositif confié par l'Etat (préfecture) – prévu par le plan national LCVF.
 - Fonction « d'observatoire »

Les dispositifs de prise en charge des femmes victimes de violences sexistes en Aveyron

CIDFF de l'Aveyron

LABEL NATIONAL



Les dispositifs de prise en charge des femmes victimes de violences sexistes en Aveyron

Le Téléphone Grave Danger



Dispositif
Téléphone Grave Danger



Conditions cumulatives :

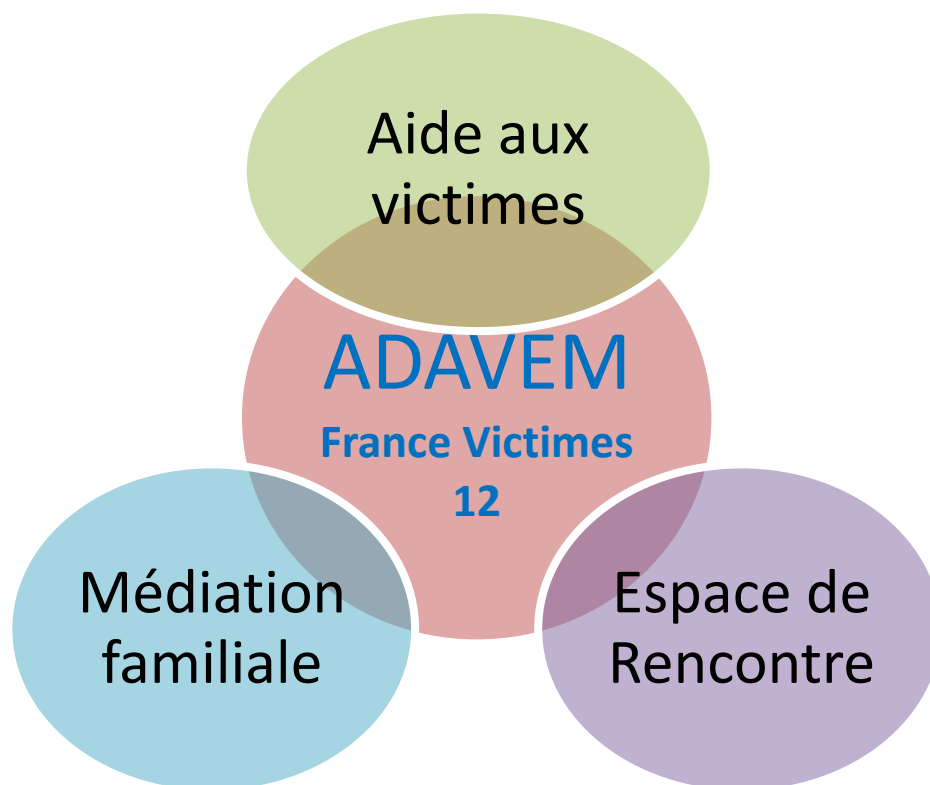
- ▶ Victime de violences conjugales ou de viol
- ▶ Absence de cohabitation
- ▶ Interdiction judiciaire d'entrer en contact avec la victime
- ▶ Consentement de la victime

→ CIDFF → Etude dossier →
Procureur



Les dispositifs de prise en charge des femmes victimes de violences sexistes en Aveyron

L'ADAVEM propose plusieurs services complémentaires





Les dispositifs de prise en charge des femmes victimes de violences sexistes en Aveyron

Quelques relais d'informations

BAV :
Bureau d'Aide aux Victimes
(service du tribunal)

CDAD :
Conseil Départemental
d'Accès au Droit

Les fiches VIF :
Violences Intrafamiliales



Les dispositifs de prise en charge des femmes victimes de violences sexistes en Aveyron

France VICTIMES

PLATEFORME TELEPHONIQUE D'AIDE AUX VICTIMES

A compter du 10/10/2018 le 08VICTIMES

(08 842 846 37 / 01 41 83 42 08)

devient le numéro unique européen

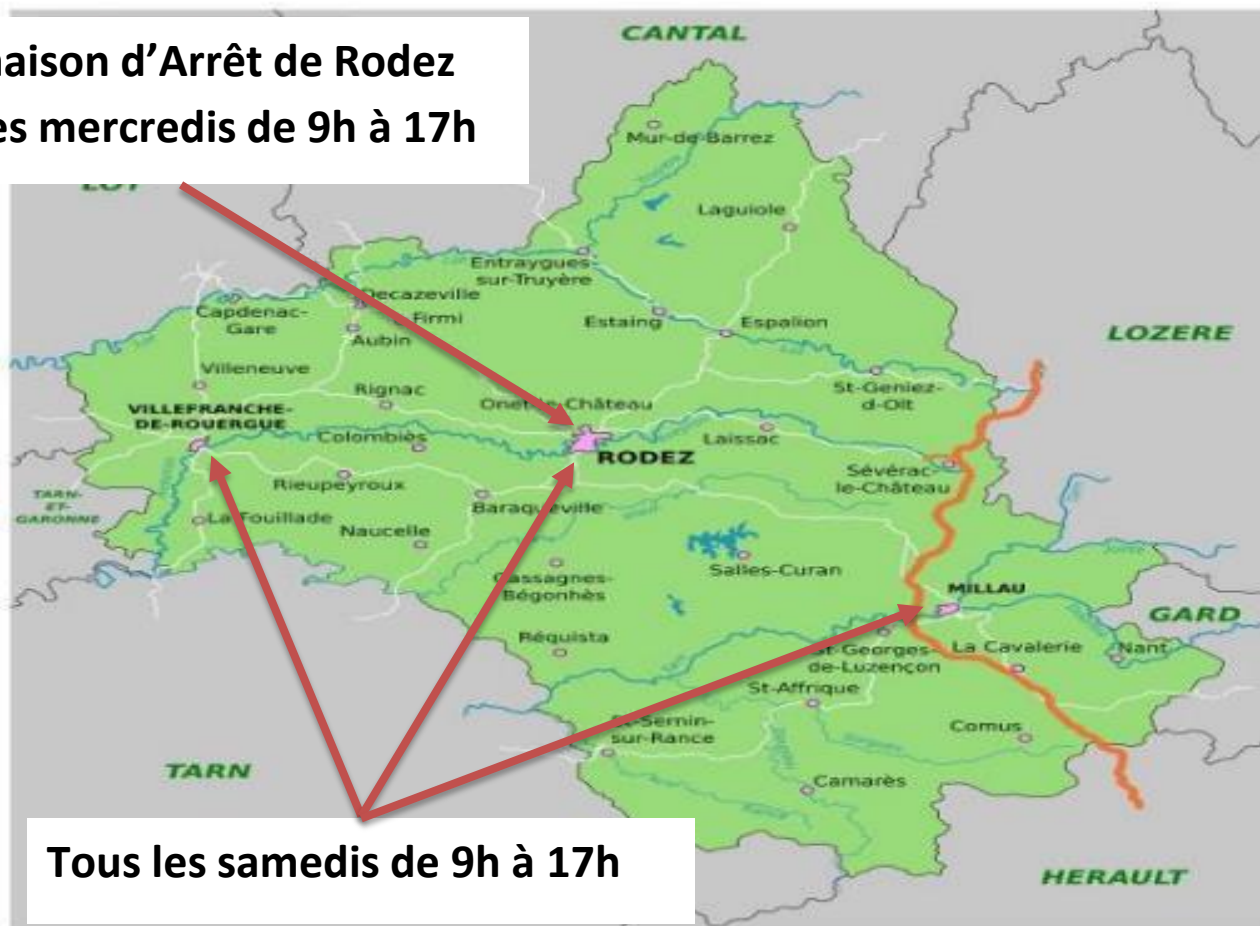
116 006



Les dispositifs de prise en charge des femmes victimes de violences sexistes en Aveyron

Les espaces de rencontres : 4 sites

A la maison d'Arrêt de Rodez
Tous les mercredis de 9h à 17h



Tous les samedis de 9h à 17h



Les dispositifs de prise en charge des femmes victimes de violences sexistes en Aveyron

→ Quel est l'objectif d'un Espace de Rencontre ?

- Le maintien de lien et de la relation, la prise ou reprise de contact entre l'enfant et son ou ses parents (et sa famille)
- Permettre à l'enfant de se situer dans son histoire et par rapport à ses origines

→ Espace Rencontre – quel rôle ?

- Pour les enfants : **maintien du lien familial**
- Pour les parents : **soutien à la parentalité**



Les dispositifs de prise en charge des femmes victimes de violences sexistes en Aveyron

La Médiation Familiale :

définition adoptée par le Conseil National Consultatif de la Médiation Familiale (2002)

« La médiation familiale est un processus de construction ou de reconstruction du lien familial axé sur **l'autonomie** et la **responsabilité des personnes** concernées par des situations de rupture ou de séparation dans lequel **un tiers impartial, indépendant, qualifié et sans pouvoir de décision** – le médiateur familial – favorise, à travers l'organisation d'entretiens confidentiels, leur communication, **la gestion de leur conflit** dans le domaine familial entendu dans sa diversité et dans son évolution ».



Les dispositifs de prise en charge des femmes victimes de violences sexistes en Aveyron



Médiation Familiale / Violence conjugale

- **EXCLUSIONS**

- ☛ **Dans le cadre judiciaire :**

Lorsque le juge a des éléments indiquant des pressions ou violences à caractère physique ou psychologique exercées par l'un des parents sur la personne de l'autre (article 373-2-11 du code civil) ;

- ☛ **Dans le cadre judiciaire comme dans le cadre conventionnel :**

Lorsque le médiateur familial a connaissance de violences conjugales. Une orientation sera alors proposée par le médiateur familial.



Les dispositifs de prise en charge des femmes victimes de violences sexistes en Aveyron



Un outil d'aide

- au repérage
- au signalement
- et au traitement des situations de vulnérabilité et/ou de maltraitance

Colloque

Que sait-on aujourd'hui

des violences faites aux femmes ?

du repérage à la prise en charge

jeudi 22 nov.

aveyron.fr

CDAD
Aveyron

ciOFF
Centre d'information
sur les droits des femmes
et des familles
Aveyron

ade aux victimes
Adavem
Aveyron

**ORDRE DES
AVOCATS**
Barreau de l'AVEYRON
VILLE de RODEZ

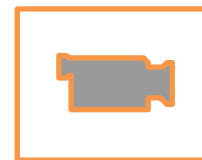
**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

**PRÉFET
DE L'AVEYRON**

AVEYRON
CONSEIL
DÉPARTEMENTAL



Justice – prise en charge civile des femmes victimes de violences : Éviction du conjoint violent, ordonnance de protection



L'ordonnance de protection
Par Libres Terres des Femmes

Mandana SAMII

Juge des affaires familiales

Annabel MONTELS-ESTEVE

Bâtonnier de l'Ordre des avocats de l'Aveyron



Identifier et accompagner les victimes de violences : mieux comprendre les processus psychologiques et leurs conséquences

Anne RAZA

Psychologue au CIDFF 12

Amélie CASTANIER

Psychologue à l'ADAVEM

Anne-Marie BONNEFOUS

Médecin



Identifier et accompagner les victimes de violences : mieux comprendre les processus psychologiques et leurs conséquences

Les différentes formes de violences faites aux femmes

Psychologiques

Verbales

Sexuelles

Physiques

Administratives

Economiques



Identifier et accompagner les victimes de violences : mieux comprendre les processus psychologiques et leurs conséquences

La violence sexiste, c'est :

Chantage

Insultes

Moqueries

Agressions sexuelles

Viol

Attouchements

Harcèlement



Identifier et accompagner les victimes de violences : mieux comprendre les processus psychologiques et leurs conséquences

Le traumatisme :

Définition DSM IV (Diagnostic and Statistical Manual)

« Personne ayant vécu un ou plusieurs événements traumatiques menaçant son intégrité physique et psychique, provoquant une peur intense, un sentiment d'impuissance et ayant développé des troubles psychiques. »



Identifier et accompagner les victimes de violences : mieux comprendre les processus psychologiques et leurs conséquences

Les troubles psycho-traumatiques :

**traumatique
lacunaire**

physiologique

Amnésie

psychogène

**traumatique
dissociative**

hypermnésie

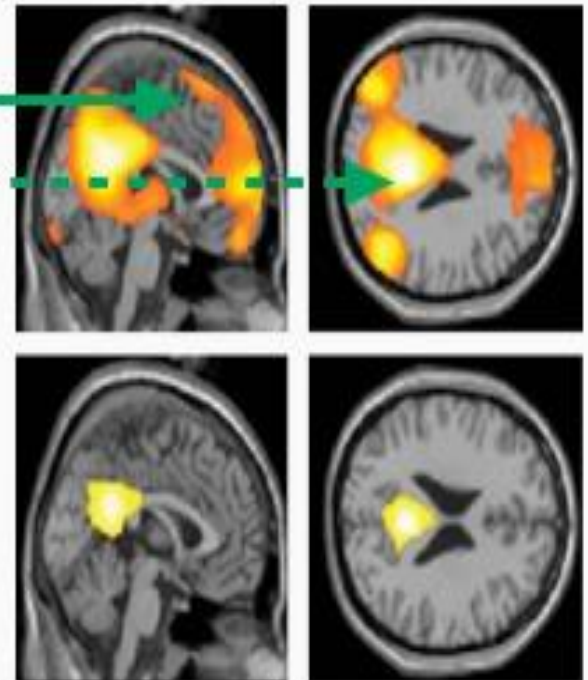


Identifier et accompagner les victimes de violences : mieux comprendre les processus psychologiques et leurs conséquences

L'amnésie traumatique dissociative :

Sur ces clichés, le cerveau émotionnel est régulé par le cortex frontal qui met l'événement dans son contexte et éteint la réaction émotionnelle.

Sur ces clichés la dissociation entre le cerveau émotionnel et le cortex préfrontal est évidente.





Identifier et accompagner les victimes de violences : mieux comprendre les processus psychologiques et leurs conséquences

Les processus psychologiques défensifs :



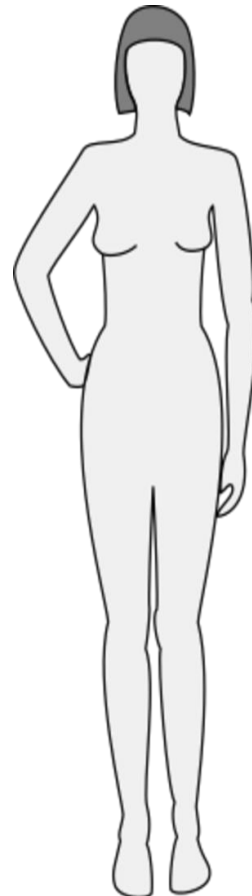


Identifier et accompagner les victimes de violences : mieux comprendre les processus psychologiques et leurs conséquences

Les effets dévastateurs sur la santé physique et psychique des victimes :

Les lésions post-traumatiques :

anxiété
dépression
addictions
stress post-traumatique
troubles de la sexualité, (réaction de dégoût, d'évitement),
conduites à risque (prostitution),
perte de confiance,
culpabilité,
honte,
isolement,
décès suite aux coups,
suicide...



maux de tête

hypertension artérielle ou
maladies cardiaques

maux de ventre,
nausées,
vomissements

Fatigue,
maux de dos,
problèmes de peau,
perturbations endocriniennes,
diabète



Identifier et accompagner les victimes de violences : mieux comprendre les processus psychologiques et leurs conséquences

La posture professionnelle :

Empathie

Authenticité

Distance



Identifier et accompagner les victimes de violences : mieux comprendre les processus psychologiques et leurs conséquences

La posture professionnelle :

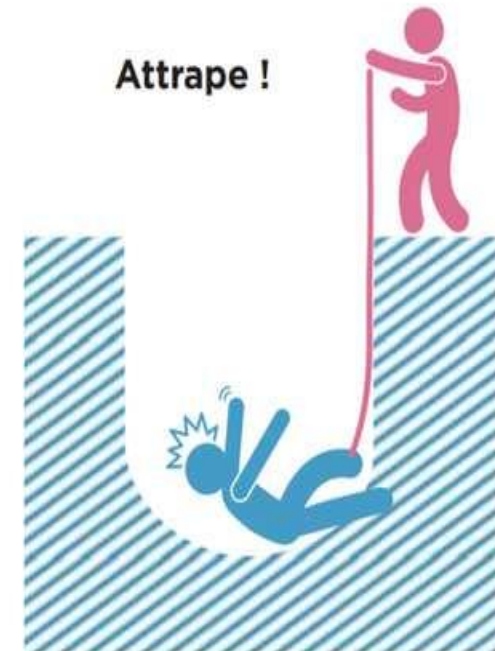
Sympathie, compassion, empathie : quelle différence ?



La sympathie



La compassion



L'empathie



Identifier et accompagner les victimes de violences : mieux comprendre les processus psychologiques et leurs conséquences

La posture professionnelle :

Pour qu'elle ne panique pas, je minimise l'agression

Elle en fait tout un plat, qui n'a pas reçu une gifle dans sa vie...

Est-ce qu'elle me raconte la vérité ?





Identifier et accompagner les victimes de violences : mieux comprendre les processus psychologiques et leurs conséquences

Le questionnement systématique :

- ☐ Le fait de poser la question directement, simplement indique à la personne reçue que vous êtes disposé à l'écouter
- ☐ Poser la question permet de faire passer le taux de repérage de 6% à 30%



Identifier et accompagner les victimes de violences : mieux comprendre les processus psychologiques et leurs conséquences

Une alliance essentielle entre le professionnel et la victime :



Colloque

Que sait-on aujourd'hui

des violences faites aux femmes ?

du repérage à la prise en charge

jeudi 22 nov.

aveyron.fr

CDAD
Aveyron

ciOFF
Centre d'information
sur les droits des femmes
et des familles
Aveyron

ade aux victimes
Adavem
Aveyron

**ORDRE DES
AVOCATS**
Barreau de l'AVEYRON

VILLE de RODEZ

**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

**PRÉFET
DE L'AVEYRON**

**AVEYRON
CONSEIL
DÉPARTEMENTAL**

AVEYRON
CONSEIL
DÉPARTEMENTAL



Violences sexistes et stéréotypes de genre



La misogynie police
Par l'ONG Le Monde selon les femmes

Johanna DAGORN

Docteure en sociologie et sciences de l'éducation
Chercheure à l'université de Bordeaux

Colloque

Que sait-on aujourd'hui

des violences faites aux femmes ?

du repérage à la prise en charge

jeudi 22 nov.

aveyron.fr

CDAD
Aveyron

ciOFF
Centre d'information
sur les droits des femmes
et des familles
Aveyron

ade aux victimes
Adavem
Aveyron

**ORDRE DES
AVOCATS**
Barreau de l'AVEYRON

VILLE de RODEZ

**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

PRÉFET
DE L'AVEYRON

AVEYRON
CONSEIL
DÉPARTEMENTAL

AVEYRON
CONSEIL
DÉPARTEMENTAL



Présentation de la loi du 3 août 2018

renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes

Fanny MOLES

Substitute du Procureur de la République
près le TGI de Rodez



CONCLUSION

Marlène SCHIAPPA

Secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes (par vidéo)

Jean-François GALLIARD

Président du Conseil Départemental de l'Aveyron

Colloque

Que sait-on aujourd'hui

des violences faites aux femmes ?

du repérage à la prise en charge

jeudi 22 nov.

Merci de votre participation

aveyron.fr

CDAD
Aveyron

ciOFF
Centre d'information
sur les droits des femmes
et des familles
Aveyron

ade aux victimes
Adavem
Aveyron

ORDRE DES
AVOCATS
Barreau de l'AVEYRON
VILLE de RODEZ

MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

PRÉFET
DE L'AVEYRON

AVEYRON
CONSEIL
DÉPARTEMENTAL